

# 5294/25 ADD1 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2024/2025

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 28 janvier 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 28 janvier 2025

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil visant à soutenir un projet relatif à la promotion d'un  
contrôle efficace des exportations d'armes - Annexe

E 19383



**Ce document est disponible auprès du  
secrétariat de la commission des Affaires  
européennes.**